

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 25/003/2007 - ÉFAI

5 octobre 2007

Informations complémentaires sur l'AU 54/07 (MDE 25/001/2007 du 6 mars 2007) – Détention au secret / Craintes de torture ou de mauvais traitements / Nouveau sujet de préoccupation : Procès inéquitable

ÉMIRATS ARABES UNIS

Abdullah Sultan al Subaihat (h), ingénieur agricole, 46 ans

Le 1^{er} octobre, Abdullah Sultan al Subaihat a été condamné à trois années d'emprisonnement par la Cour suprême fédérale d'Abou Dhabi. Son procès n'a pas été équitable et il affirme avoir été torturé au cours de sa détention. Les jugements rendus par cette instance ne sont pas susceptibles d'appel.

Abdullah Sultan al Subaihat a été arrêté le 8 février 2007 par des membres des services d'Amn al Dawla (la Sûreté de l'État) dans l'émirat d'Ajman, où il habite et travaille. Après plusieurs mois de détention au secret, il a été inculpé d'« *obtention d'informations secrètes concernant la sûreté de l'État* » et a comparu pour la première fois devant un juge le 25 juin. Il a été autorisé à consulter un avocat, mais la demande qu'il a déposée en vue de sa libération sous caution a été rejetée. Selon les informations recueillies par Amnesty International, les audiences se sont toutes déroulées en secret et aucun membre de sa famille n'a pu y assister. Au cours d'une séance qui s'est tenue le 10 septembre, il se serait plaint d'avoir été torturé pendant sa détention par des membres des services d'Amn al Dawla. Il a indiqué avoir notamment été frappé à coups de tuyau d'arrosage sur tout le corps, privé de sommeil, contraint à porter une chaise sur la tête chaque jour pendant deux semaines et menacé de sévices sexuels. Le tribunal n'a, semble-t-il, ordonné aucune enquête à la suite de ses allégations de torture.

Abdullah Sultan al Subaihat est désormais détenu dans la prison d'al Wathba, à Abou Dhabi, et recevrait des visites de ses proches une fois par semaine.

Le maintien en détention au secret, dans des lieux inconnus, de personnes soupçonnées d'infractions à caractère politique est une pratique courante dans les Émirats arabes unis. Selon certaines sources, les personnes appréhendées par les membres des services d'Amn al Dawla (la Sûreté de l'État) sont ensuite souvent placées à l'isolement. Un homme, Salem al Baloushi, aurait été maintenu à l'isolement durant six ans, de 1994 jusqu'à sa libération sans inculpation en 2000. Quelques détenus politiques ont été autorisés à avoir des conversations téléphoniques brèves et limitées avec leurs proches.

Un grand merci à tous les membres du réseau Actions urgentes qui ont participé à cette action. Amnesty International met en place une action à plus long terme pour faire campagne en faveur d'Abdullah Sultan al Subaihat. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre section.